

du moins un fonds d'estime pour cette Religion qu'ils méprisaient uniquement parcequ'ils ne la connaissaient pas.

Montréal doit être donc une cité catholique : telle est sa vocation, que Dieu manifeste par les intentions de ses dignes fondateurs, et par la persuasion providentielle des peuples voisins.

Que Carthage, la cité marchande, prenne donc pour sa devise : *Opulence et commerce !* Que l'antique Rome, la cité conquérante, inscrive sur ses drapeaux : *Politique et victoire !* Que la brillante et frivole Athènes se couronne des lauriers de l'éloquence et des beaux-arts ! Ville-Marie, la cité catholique, n'aura point d'autre devise que celle de l'Eglise de J.-C., dont elle est le chef-d'œuvre et la fille bien-aimée ; devise que les hommes n'auraient jamais soupçonnée, si un Dieu n'était venu l'apporter à la terre, devise que St. Paul résume en ces deux mots : FOI ET CHARITÉ, *Fides quæ per Charitatem operatur !*

Admirons, MM., avec une noble et sainte fierté, la céleste vocation de Ville-Marie, notre mère ! Sa gloire rejaillit sur tous ses enfants ; c'est un bien de famille, dont chacun de nous peut et doit prendre sa part. Mais rappelons-nous aussi qu'une grande vocation n'est dans les desseins de Dieu, qu'une obligation à faire de grandes choses, et que plus elle est sublime, plus aussi les devoirs qu'elle impose sont graves et onéreux. Malheur aux individus et aux peuples, qui, chargés de remplir une mission importante pour le bien du genre humain, la refusent par orgueil ou la négligent par lâcheté !.... Dieu et les hommes leur en demanderont un compte rigoureux !

Ville-Marie n'a-t-elle pas à craindre ce terrible anathème ? s'est-elle toujours maintenue à la hauteur de sa vocation ? en a-t-elle toujours accompli les sublimes obligations ? Pour résoudre cette seconde question purement historique, nous allons parcourir rapidement ses annales, sans nous astreindre à l'ordre chronologique, recueillant çà et là, et groupant sous deux ou trois principaux chefs les événements épars qui peuvent nous fournir des données.

II.

Je ne puis me dissimuler qu'en proclamant les louanges de notre patrie, sans parler des autres cités canadiennes, celles-ci ne paraissent laissées dans l'ombre, qu'afin de faire mieux ressortir l'éclat dont brille Montréal. A Dieu ne plaise pourtant, que je veuille élever notre cité sur le pinacle, en dépréciant injustement ses nobles rivales, et surtout celle qui se glorifie d'être sa sœur aînée et sa métropole ecclésiastique ! Mais ces comparaisons délicates et épineuses sont tout-à-fait en dehors du cadre que je me suis tracé. Seulement il me semble que chacune de ces deux illustres cités est assez riche en nobles souvenirs, sans qu'elle ait besoin de dérober la gloire de sa sœur ; et d'ailleurs, faire le panégyrique de l'une, n'est-ce pas rehausser dans la même proportion l'honneur de l'autre, puisque toutes deux ont pu se partager l'opinion publique et tenir la balance en équilibre ?

Abordons maintenant la question que nous nous sommes proposée.